



Credit photo : Nutrition et santé

UNE DYNAMIQUE POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN MIDI-PYRENEES



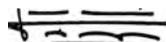
Editorial du Président

Une agriculture puissante pour une industrie agroalimentaire puissante !

Pour développer l'industrie agroalimentaire, répondre au défi alimentaire, nourrir tous les habitants de notre pays et pouvoir exporter, il faut une agriculture forte et organisée. Mettre en place une politique de soutien aux filières de production pour lesquelles nous sommes déficitaires (poulets, porcs, légumes) et relocaliser de la valeur ajoutée permettant la transformation des produits capables de répondre aux besoins des consommateurs est une nécessité. Proposer une politique contractuelle entre les agriculteurs, leurs organisations et l'industrie agro-alimentaire, est une étape indispensable soulignée par le CESER dans son avis.

Nous devons être capables de fournir des produits transformés répondant à la fois aux impératifs de sécurité sanitaire, à des qualités nutritionnelles reconnues et à des coûts accessibles pour tous.

En 2040, la population de Midi-Pyrénées passera de 2,8 millions d'habitants à 3,6 millions, la France de 64 à 70 millions. Il faut donc préparer l'avenir en s'appuyant sur l'innovation, la recherche – c'est la mission du pôle Agrimp Agro Sud-Ouest Innovation - l'amélioration de la qualité des produits au service des besoins de nos concitoyens. L'agriculture et l'industrie agro-alimentaire constituent pour notre région, pour le Sud-Ouest et pour la France une activité stratégique.



Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Midi-Pyrénées

CESER Midi-Pyrénées
18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tel : 05 62 26 94 94
Fax : 05 61 55 51 10
ceser@ceser-mip.fr
www.ceser-mip.fr

Un avis pour l'avenir de Midi-Pyrénées

UNE DYNAMIQUE POUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN MIDI-PYRENEES

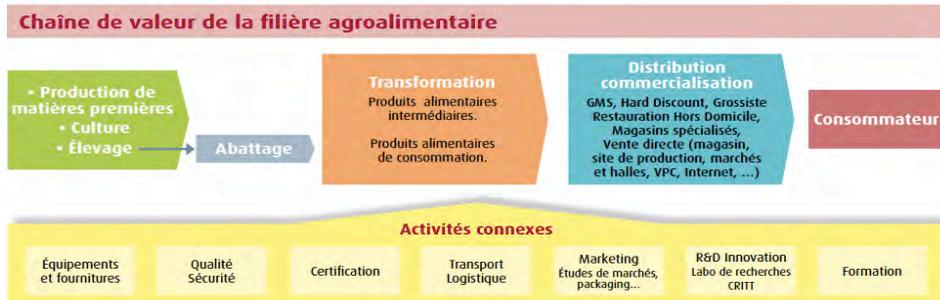


Bernard GUIDEZ
Rapporteur

Dans cet avis adopté le 18 juin 2012, le CESER rappelle que le secteur de l'agro-alimentaire, lié à celui de l'agriculture, est le secteur le plus structurant du territoire de Midi-Pyrénées, étant le premier employeur régional (100 000 emplois) et le deuxième employeur industriel, assurant un maillage économique spécifique. Après un état des lieux général, le CESER présente les enjeux de la consommation alimentaire, de la distribution, de la transformation avant d'aborder les freins et les conditions de développement de cette industrie, avec à l'appui, des exemples provenant de toutes les filières.

Il envisage cette industrie comme l'un des maillons d'une chaîne de valeur « Agro-chaîne » qui devrait permettre la reconquête, la consolidation de la production locale, le développement de la contractualisation pour assurer l'approvisionnement permettant de sécuriser le consommateur.

Le CESER dans son avis reprend le concept d'Agro-chaîne sur lequel s'appuie le pôle de compétitivité Agrimip Agro Sud-Ouest Innovation. En articulant tous les maillons depuis le marché, des besoins du consommateur jusqu'à la production d'une agro-ressource en passant par l'ingénierie des produits finis, l'Agro-chaîne permet aux acteurs du marché d'innover et de développer leur compétitivité en anticipant les attentes globales des consommateurs/citoyens.



Source : CCIR Midi-Pyrénées – Dossier sectoriel - Industrie Agroalimentaire en Midi-Pyrénées 2010

Pour le CESER, cette vision globale et transversale de cette chaîne de valeur permet aujourd'hui de faire des propositions pour maintenir, structurer et développer les IAA avec pour objectifs de pérenniser l'industrie agroalimentaire (rôle social important à la fois en tant qu'employeur mais aussi par son implantation dans les territoires ruraux avec le rôle fondamental qu'elle joue vis-à-vis de nos agriculteurs), de mieux organiser ce secteur (économique et social), d'améliorer le fonctionnement de cette industrie pour satisfaire les consommateurs (sécurité sanitaire des aliments, traçabilité, qualité nutritionnelle et gustative...), d'assurer son évolution (s'adapter aux mutations, créer de la richesse, développer la recherche et l'innovation).

- 15% de la VA industrielle
- 2^{ème} industrie régionale
- 17 000 emplois dont 37% dans la viande, 15% en produits laitiers
- 871 établissements
- 71% des PME ont moins de 10 salariés
- Valorise 70% de la production agricole
- 1^{er} région de produits sous signe de qualité (120)

Un avis pour l'avenir de Midi-Pyrénées

Les propositions du CESER de Midi-Pyrénées

Développer les liens entre production agricole et transformation industrielle par la contractualisation

Pour le CESER, il est nécessaire de répondre aux différents types de marchés (produits de base représentant la majorité des volumes, produits de qualité et de typicité particulière), de développer et renforcer les productions par filière dans tous les secteurs où la région est déficitaire. Aujourd'hui encore, une complémentarité entre production agricole et transformation agroalimentaire structurée reste à développer. Ainsi, le CESER considère qu'il est nécessaire de :

- faire converger les attentes et les besoins des acteurs agricoles et industriels pour créer ou accueillir de nouveaux sites de transformation, adapter les productions régionales aux besoins industriels, encourager également la modernisation des bâtiments existants pour les rendre plus performants.
- accompagner les installations ou agrandissements d'exploitations car si les consommateurs ont davantage conscience des enjeux économiques d'emplois et de valeur ajoutée locale, les implantations de nouveaux sites de production et en particulier d'élevages sont souvent mal accueillies par les populations riveraines.
- consolider la production agricole et augmenter la part des produits de Midi-Pyrénées dans l'agroalimentaire, en répondant aux évolutions économiques et de consommation en conciliant proximité et compétitivité par l'organisation de la relation entre production, transformation et distribution.
- répartir équitablement la Valeur Ajoutée chez les producteurs et les transformateurs en s'appuyant sur l'Observatoire des prix qui devrait développer ses études régionalement.

Relocaliser la Valeur Ajoutée sur les territoires

Le CESER constate que la demande de produits de proximité et de distribution locale se développe. Les consommateurs en majorité leur confèrent une relation de confiance et de qualité. Les signes qualité sont en progression et sont appréciés des consommateurs comme l'atteste le succès de la SISQA (Semaine de la Qualité Alimentaire) mais leur rythme de développement se ralentit. Les ventes à la ferme s'organisent mais restent limitées en volume. La Restauration Hors Foyer et les collectivités sont sensibles à ces produits de proximité sous réserve de respecter un prix compétitif. Les grandes surfaces développent cet atout commercial et s'y intéressent fortement comme en témoigne la présence massive de toutes les enseignes de la GMS au Salon Sud-Ouest Découverte qu'il serait bon de développer et d'encourager. Ainsi, le CESER considère qu'il est nécessaire de :

- identifier, sensibiliser et soutenir tout projet de développement ambitieux ou même plus modeste,
- mener des actions de sensibilisation et de formation auprès des acheteurs publics et intégrer d'une clause « alimentation de proximité »,
- sensibiliser les chefs d'entreprises à la mutualisation de services localement,
- organiser les circuits de commercialisation pour rationaliser et amener un service adapté en regroupant les volumes des petites entreprises et en gérant la logistique. Les coopératives qui facilitent la complémentarité des acteurs autour de filières locales par de nouveaux moyens de distribution en sont un bon exemple. (exemples : la Ferme de Figeac, les Fermiers occitans et 3 A qui structurent en complémentarité leurs propres distributions).
- développer une politique de l'emploi territorialisé avec la mise en place de commissions paritaires locales.

Donner les moyens aux IAA d'améliorer leur compétitivité

En préambule, nous rappellerons que les problématiques de cette industrie sont identiques à celles approfondies dans l'Avis « Pour une stratégie industrielle de Midi-Pyrénées au travers des PME-PMI » voté le 11/02/2011 concernant notamment : les mutations économiques, la structuration des filières, l'accès aux financements, la création, le développement et la transmission, la R&D, la responsabilité sociétale...

Les IAA doivent s'appuyer sur les compétences des salariés, sur l'innovation (produits, procédés, marketing, organisation) comme sur l'innovation sociale pour améliorer leur compétitivité. Il s'agit de privilégier l'augmentation de la valeur ajoutée par une optimisation de la transformation ou le développement des produits et des services.

Un avis pour l'avenir de Midi-Pyrénées

Le CESER rappelle que le prix est le premier critère de tous les acteurs économiques (producteurs et consommateurs). D'autres éléments pèsent également sur la compétitivité des industriels : les fluctuations des coûts des matières premières, des charges énergétiques croissantes, des coûts de mises aux normes des locaux importants, la concurrence internationale et une image dévalorisée qui en raison des conditions de travail attire peu les jeunes et les demandeurs d'emplois.

Ainsi, le CESER considère qu'il est nécessaire de :

- élaborer un plan cohérent de soutien à la compétitivité autour des compétences, de l'innovation, des mutualisations, des énergies et des exportations,
- rendre la filière attractive par une politique de l'emploi active et cohérente basée sur le développement d'emplois de qualité, une augmentation de salaires, la promotion des formations qualifiantes, reconnues et valorisantes, la découverte des métiers... Il apparaît de plus nécessaire de relancer les discussions sur les conventions collectives sur la base du mieux disant social, d'élaborer des GPEC (en entreprise, par filière, ou territoriale), ainsi que d'adopter des mesures de prévention sur la santé des salariés,
- initier une gestion de l'emploi et des salariés par filière en commençant par la filière Viande pour pallier notamment à ses difficultés de recrutement,
- mener une politique forte d'innovation sous tous ses aspects pour maintenir et développer les IAA en sensibilisant les PME à leur capacité d'innover et à utiliser les outils à disposition (MPI, Crédit impôt recherche...), et en s'appuyant sur le pôle de compétitivité international Agrimip Agro Sud-Ouest Innovation,
- développer des plateformes logistiques pour mutualiser les réponses aux appels d'offre, l'adaptation des services et des produits, et optimiser la logistique.

Répondre aux besoins des populations

Le CESER a constaté que si la part du budget consacré par les familles aux dépenses alimentaires était en baisse, leurs préoccupations en terme de santé, de qualité et de respect de l'environnement augmentaient. Les populations ont des attentes et des besoins variés auxquels il faut pouvoir répondre en prenant en compte les diverses conditions sociales.

Ainsi, le CESER considère qu'il est nécessaire de :

- mener des actions visant à faire évoluer les habitudes alimentaires par l'éducation afin de combattre les conséquences négatives, en terme de santé publique, d'une mauvaise alimentation, y compris pour les populations les plus précaires,
- inciter la consommation des produits locaux sûrs et sains avec des initiatives en relation avec l'agrotourisme, la valorisation de l'impact des produits labellisés, l'intérêt de la saisonnalité, l'alimentation plaisir,
- engager une concertation avec les associations caritatives pour permettre aux populations les plus précarisées d'accéder à une alimentation de qualité.

Créer une gouvernance de l'Agro-chaîne

Le CESER considère que l'industrie agroalimentaire de Midi-Pyrénées ne peut se développer efficacement en termes économiques, sociaux et environnementaux qu'en complémentarité et cohérence avec la production agricole régionale et en considérant au préalable les besoins et les attentes des citoyens. Ainsi, le CESER considère qu'il est nécessaire de :

- avoir une volonté et un engagement politique fort entre le Conseil Régional et l'Etat pour répondre aux enjeux sociétaux des IAA,
- créer un Observatoire de l'Agro-chaîne constitué de tous les acteurs (Institutionnels, syndicaux, professionnels, citoyens) pour : connaître et analyser la situation des IAA, mettre en place des outils d'évaluation, proposer de nouveaux programmes d'actions, faciliter la mise en œuvre, communiquer, et développer la concertation entre les acteurs.

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site www.ceser-mip.fr

Chargé de Mission : Stéphane GAUTHIER stephane.gauthier@ceser-mip.fr 05 62 26 94 76

Secrétariat : Isabelle ABOUT isabelle.about@ceser-mip.fr 05 62 26 94 92